MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE ACADEMIE DE VERSAILLES

DIPLOME

DU BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Vu le procès-verbal de l'examen du Baccalauréat Professionnel établi le 04 juillet 2022 par le président de jury.

MENTION ASSEZ BIEN SPÉCIALITÉ MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS AVEC LA

Le Diplôme du Baccalauréat Professionnel

est conféré à M. DJORDJEVIC Thibault

né le 30 décembre 2003, à POISSY (78)

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés

Fait à Arcueil, le 21 juillet 2022

Le directeur du Service interacadémique Pour expédition conform

F. MULLER

Ce diplôme est classé niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles prévu par le décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019

C. AVENEL démie de VERSAILLES

Signature du titulaire

Nº 20220211001165300002